

8, route d'Epinal  
25480 ECOLE VALENTIN  
Tél. : 03 81 80 54 29  
e-mail: asa-sequanie-auto@orange.fr  
<http://asa-sequanie.fr/>

## 1er RALLYE RÉGIONAL DU PLATEAU LEVITIEN 7 Septembre 2024

### REGLEMENT PARTICULIER

#### Visa Lique BFC

**VISA**  
LIGUE B.F.C.04  
n° ...53-400...  
du ..04/06/2024..

### PROGRAMME - HORAIRES

- Parution du règlement : Lundi 22 juillet 2024  
Ouverture des engagements : Lundi 22 juillet 2024  
Clôture des engagements : lundi 26 août 2024  
Dates et heures des reconnaissances : samedi 31 août de 10h30 à 16h30 et le vendredi 6 septembre de 13h à 18h.  
Le road book sera disponible en téléchargement sur le site de l'ASA la semaine avant l'ouverture des reconnaissances ainsi qu'au départ de l'ES le jour des reconnaissances.
- \* Vérification des documents et des voitures : **samedi 7 septembre de 6h00 à 9h45**
  - \*Heure de mise en place du parc de départ : **samedi 7 septembre à 6h00**
- Parc Remorques obligatoire : Zone artisanale Levier / Sté Herlucal  
Adresse Parc Fermé : 8 Route de Champagnole / Société Girard Claude
- Adresse Parc Assistance : Salle polyvalente de Levier
- \* 1ère réunion des Commissaires Sportifs : **samedi 7 septembre à 10h**
  - \* Publication des équipages admis au départ, ordre et heures de départ : **samedi 7 septembre à 11h – PC du rallye**
- Salle polyvalente 25 270 LEVIER.
- \*Briefing écrit des pilotes : remis lors des vérifications administratives
  - \* Départ de Salle polyvalente de Levier **samedi 7 septembre à 11h30.**
  - \* Arrivée à Salle polyvalente de Levier à **partir de 17h55.**
  - \*Vérification finale : Garage Javaux Automobile 2 Route de Septfontaine 25 270 Levier
  - \* Taux horaire de la main d'œuvre : 60€ TTC
  - \*Publication des résultats du rallye : samedi 7 septembre, 30 mn après l'arrivée du dernier concurrent PC Course.
  - \* Remise des prix : **samedi 7 septembre** sur le podium en entrée de parc basé sur le classement provisoire.

### ARTICLE 1. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile SEQUANIE organise le samedi 7 septembre 2024, le Rallye Régional du plateau Lévitien en qualité d'organisateur administratif.  
Le présent règlement a été approuvé par la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté sous le permis d'organisation n° 53-400 en date du 04 / 06 /2024.

#### Comité d'organisation :

Présidente : Stéphanie POTONNIER et les membres du Comité Directeur de l'A.S.A. Séquanie.  
Secrétariat du rallye : A.S.A SEQUANIE - 8, route d'Epinal - 25480 ECOLE VALENTIN  
Téléphone : 03 81 80 54 29

Permanence du rallye : 8, route d'Epinal à ECOLE VALENTIN les 4,5 et 6 septembre 2024 de 17 h 00 à 18 h 30.

## Organisateur technique :

ASA Séquanie

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'évènement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA.

### 1.1. OFFICIELS

Présidente de Collège	Josiane CHARLEUX	licence n° 9434	04/03
Commissaires Sportifs	Alain MALSOT	licence n° 131406	04/10
	Pascal FABIEN	licence n° 154264	05/15
Directeur de Course :	Eric GACON	licence n° 9100	04/03
Directeurs de Course adjoints PC :		licence n°	
Directeurs de Course ES	Emilie TRAMONT	licence n° 179234	04/12
		licence n°	/
Commissaires Techniques Responsable :	Laurent QUERRY	licence n° 212893	04/12
Commissaires Techniques :	Claude CUENOT	licence n° 4454	04/05
	Michel GUYOT	licence n° 4432	04/08
	Bruno DIVERT	licence n° 40573	12/01
Relation avec les concurrents	Monique FRANCE	licence N° 29181	04/09
Médecin	Julie CHENUT		
Véhicule Tricolore	Alain SIMMEN	licence n°2618	04/12
Chronométrateurs	Jean Marie TCHOFFEN		
Classement	Jérôme RETROUVEY		
	Frédéric TOURNIER		

### 1.2. Éligibilité

Le Rallye Régional de Séquanie compte pour :

La Coupe de France des Rallyes 2024 coefficient 2,

Les Challenges de la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté 2024,

Le Challenge ASA Séquanie 2024.

### 1.3. Vérifications

Les équipages consulteront sur le site de l'ASA SEQUANIE <http://asa-sequanie.fr> leurs heures de convocations pour les vérifications administratives qui auront lieu **samedi 7 septembre de 6h00 à 9h30** à la salle polyvalente de Levier. Les vérifications techniques auront lieu sur le même site de **6h15 à 9h45**.

Les vérifications finales seront effectuées au Garage Javaux Automobile 2 Route de Septfontaine 25 270 Levier.

#### 1.3.3 Rappel de la réglementation standard F.F.S.A

Lors des vérifications techniques, l'équipage ou son représentant devra présenter la fiche d'homologation de la voiture et les éventuelles fiches annexes. En cas de non présentation de ces documents, les Commissaires Sportifs pourront prononcer toute pénalité allant jusqu'au refus de départ. L'équipage ou son représentant devra présenter les combinaisons ignifugées homologuées, les casques et systèmes de retenue des casques homologués et les gants homologués pour le pilote. Le départ sera refusé à tout équipage pour lequel les combinaisons, casques et systèmes de retenue des casques et gants ne seraient pas homologués.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1. Demande d'Engagement – Inscriptions

**3.1.5.** Toute personne qui désire participer au 1<sup>ER</sup> Rallye Régional du plateau Lévitien doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, au plus tard le

**Lundi 26 août 2024**

**3.1.10.** Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures avec un minimum de 85 concurrents inscrits.

**3.1.11.1.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 310 € (Dont 5€ correspondant au challenge commissaires de la ligue BFC)

- sans la publicité facultative des organisateurs : 620 €

- Equipage complet de l'ASA Séquanie avec demande d'engagement reçu au plus tard le lundi 5 août 2024 : 290 €

**3.1.12.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

**Forfait :** En cas de forfait l'organisateur retiendra 30% des droits d'engagement aux concurrents qui pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande écrite parvienne à l'organisateur au plus tard le vendredi 30 août 2024. Après cette date cette retenue sera de 50%, conformément aux prescriptions générales 2024.

## ARTICLE 4. VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

### 4.3. Assistance

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

L'assistance sera autorisée sur le site de la salle polyvalente de Levier

## ARTICLE 5. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITÉ

### 5.1. Identification des voitures

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

**5.2.** La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1. Description

Le Rallye Régional du plateau Lévitien représente un parcours de 71.4 kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 1 épreuve spéciale de 13.3 km à parcourir 3 fois et représente une longueur totale de 39.9 kms

L'épreuve spéciale est : ES 1 - 2 - 3 : Le Souillot / Chapelle d'Huin / Levier

### 6.2. Reconnaissances

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

**6.2.6.** Les reconnaissances auront lieu le samedi 31 août de 10h30 à 16h30 et le vendredi 6 septembre de 13h à 18h.

Seuls **3 passages** sont autorisés par spéciale.

Ces reconnaissances devront s'effectuer à l'aide d'un véhicule muni d'un macaron spécifique avec un n° d'ordre remis lors du pointage à l'entrée de l'épreuve spéciale. Dans le cadre de la réglementation FFSA et du strict respect de code de la route et des riverains, des contrôles seront effectués. **La vitesse de passage en agglomération sera limitée à 20 Km/h.**

Le non-respect de ces consignes entraînera l'application des pénalités prévues par la FFSA.

## ARTICLE 7P. DÉROULEMENT DU RALLYE

### 7.2. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 8P. RÉCLAMATIONS – APPEL

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 10P. PRIX

**La remise des prix se déroulera le samedi 7 septembre 2024  
sur le podium d'entrée de parc final.**

Les prix en espèces sont cumulables

Valeur des coupes : 1 500 € (les coupes ne sont pas cumulables)

<b>Général</b>	1 <sup>er</sup>	300 €	1 coupe
	2 <sup>ème</sup>	180 €	1 coupe
	3 <sup>ème</sup>	130 €	1 coupe
<b>Féminin (1)</b>	1 <sup>ère</sup>	180 €	1 coupe

<b>Groupe</b>	1 <sup>er</sup>	100 €	1 coupe	
	2 <sup>ème</sup>	80 €	1 coupe	si + de 6 partants
	3 <sup>ème</sup>	60 €	1 coupe	si + de 10 partants

<b>Classe (1)</b>	1 <sup>er</sup>	250 €	1 coupe	
	2 <sup>ème</sup>	200 €	1 coupe	Si + de 6 partants
	3 <sup>ème</sup>	150 €	1 coupe	Si + de 10 partants

- (1) Les prix par groupe, classe et féminin (équipage 100 % féminin) seront diminués de 50% dans le cas où il y aurait moins de 4 partants dans la catégorie concernée.
- (2) Les chèques seront envoyés le jeudi 12 septembre par la poste.

⇒ 3 coupes récompenseront les commissaires.